

## L'exception française

Les Français sont fiers de leur patrimoine culturel. Ils cherchent à le protéger contre une industrie « américanisée » qui menace l'identité nationale. Aujourd'hui, je vais vous parler de l'expression « exception française » qui est née il y a 20 ans.

On peut dire que « l'exception française » est une volonté de préserver et de promouvoir la culture francophone en France. En 1993 et sur l'incitation de la France, l'Union Européenne a décidé d'instaurer un statut spécifique pour les œuvres audiovisuelles visant à les protéger des règles commerciales de libre-échange. En effet, le libre-échange facilite la circulation des biens entre les pays de l'Union Européenne en réduisant les obstacles commerciaux, par exemple en supprimant les frais de douane. Actuellement, le système mis en place pour soutenir la création culturelle et artistique française couvre tous les domaines culturels de l'audiovisuel, du cinéma, de la musique, de la littérature ou du théâtre.

Penchons-nous d'abord sur les radios françaises. Elles sont obligées de proposer, parmi les morceaux de musique qu'elles diffusent aux heures d'écoute significatives, au moins 40 % de chansons françaises dont la moitié de nouveaux talents. En juillet 2016, la loi a été complétée par de nouvelles dispositions. Notamment, on a instauré un *malus*, c'est-à-dire une pénalité financière, afin de réduire les diffusions des dix titres francophones les plus programmés.

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel considère qu'une chanson est d'expression française si elle comporte un texte interprété majoritairement en français ou dans une langue régionale française, comme le Basque ou le Breton par exemple. Il définit tout artiste qui n'a pas encore obtenu deux albums distincts certifiés disque d'or comme un nouveau talent.

Voyons maintenant ce qui est en place dans les autres domaines. Dans les domaines du cinéma, du théâtre et de la télévision, l'argent gagné est réinvesti dans le domaine et aide à la création d'œuvres françaises. Pour le cinéma, le Centre National de la Cinématographie prélève un pourcentage sur chaque billet pour apporter des aides à l'écriture, à la création ou à la diffusion d'œuvres d'expression française. Pour le théâtre privé, il existe un fonds de soutien, où les plus gros succès permettent de financer de plus petits projets. De son côté, le secteur de la télévision finance une grande partie de la production cinématographique en échange de droits de diffusion sur leurs chaînes. Quant à la littérature, le prix unique du livre permet de soutenir les libraires français.

Il existe donc un ensemble de lois et de règles mis en place par l'État français pour garantir que la culture française soit protégée en France. Pourtant, certains pensent que l'idée de créer une exception culturelle vient des pays dont la culture est en déclin. D'autres utilisent parfois cette expression de façon polémique pour désigner la culture française au sens plus large et stigmatiser un orgueil français et une tendance à se croire au-dessus des autres cultures.

Et voilà, maintenant vous en savez un peu plus sur l'exception française.

## **Translation :**

The French are proud of their cultural heritage and seek to protect it against an Americanised industry that threatens their national identity. Today, I am going to talk to you about the expression "French exception" which was coined 20 years ago.

It can be said that "French exception" is a desire to preserve and promote French-speaking culture in France. In 1993 and at the instigation of France, the European Union decided to establish a specific status for audio-visual works in order to protect them from free trade rules. Indeed, free trade makes it easier for goods to circulate between countries of the European Union: it makes it so by reducing commercial obstacles; by getting rid of customs fees for example. At present, the system set up to support French cultural and artistic works covers all the cultural domains: audio-visual, cinema, music, literature, and theatre.

First, let's take a look at French radio stations. They are compelled to broadcast at least 40% of French songs, half of which must be new talents, among the music they broadcast at peak times. In July 2016, the law was supplemented with new provisions. In particular, a penalty was introduced in order to reduce the broadcasts of the ten most programmed French-language titles.

The French television and radio regulatory board considers a song to be of French language if it contains lyrics sung mainly in French or in a French regional language, such as Basque or Breton for example. It defines "a new talent" as any artist who has not yet received two separate "golden album" awards.

Let's now have a look at what is in place in other areas. In the fields of cinema, theatre and television, money that has been earned is reinvested in the field and helps with the creation of French works. The National Centre for Cinema takes a percentage from each cinema ticket to provide financial help for the writing, creation, or broadcasting of French-language works. In private theatre, there is a support fund, where the biggest successes help to finance smaller projects. The television sector finances a large part of film production in exchange for broadcasting rights on their channels. The single book price supports French booksellers.

There is therefore a set of laws and rules implemented by the French state to ensure that French culture is protected in France. However, some believe that the idea of creating a cultural exception comes from countries whose culture is in decline. Others sometimes use the expression in a controversial way to designate French culture in the broader sense and to stigmatise French pride and a tendency for the French people to believe that their culture is above all others.

There you go, now you know a bit more about the French exception.